

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 octobre 2020

Présents :

FORTUNE M – VILLELLAS F – CARQUET M – PREVOT K – TOULZA N – VARSABA B – PLA B
BONNET M.J – CHARLEUX D – GERVASI A – GUIRAUD V – LIGNERES O

Excusés : ADRAGNA J – DOMERGUE C

Absents : MIGNARD C

Secrétaire de séance : TOULZA Nicole

1 – CREATION CANTINE SCOLAIRE :

Considérant la demande des parents d'élèves et les difficultés de concilier la vie professionnelle des parents et la tranquillité des enfants ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE A L'UNANIMITE :

La création d'un restaurant scolaire ouvert à tous les élèves fréquentant les écoles primaires et maternelles de la commune.

L'organisation et la gestion de ce restaurant, qui sera ouvert dans les locaux communaux sis à SIRAN, 8 Avenue du Château.

De fixer le prix des repas servis à ce restaurant scolaire au tarif unique de 4 €, à partir de la rentrée des vacances de Noël, soit le 06 janvier 2021.

2 – ADMISSIONS EN NON VALEURS 2020 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction comptable M 49,

VU les demandes d'admissions en non-valeurs présentées par Monsieur le Trésorier de Capestang, concernant des titres de recettes afférents à divers exercices comptables dont il n'a pu réaliser le recouvrement,

Considérant que le montant de ces titres de recettes irrécouvrables s'élève à la somme de 397,66 €, pour le budget eau et assainissement,

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

3 – EVOLUTION LOGICIEL MEDIATHEQUE :

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal, le devis proposé par la société C3rb informatique, concernant l'évolution du logiciel ORPHEE de la médiathèque, pour un montant de 1 400 € HT.

Cette évolution permettrait d'avoir des nouvelles fonctions telles que la consultation et la commande en ligne des livres par les abonnés. Il permettrait à un public plus large et plus jeune de fréquenter la médiathèque communale.

Monsieur le Maire propose de solliciter, auprès du Ministère de la culture et de la communication – direction régionale des affaires culturelles – une aide financière du montant inscrit au budget prévisionnel pour la réalisation du projet « Evolution du logiciel ORPHEE vers la version Premier NX.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

4 – MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que la commission administrative paritaire du CDG34 réunie le 15 septembre 2020, a émis un avis favorable à l'avancement au grade d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe de deux agents.

Afin de prévoir leurs nominations, Monsieur le Maire propose de modifier le tableau des effectifs afin de créer ces deux emplois.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

La séance est levée, il est 19 H 45.